



Numéro 54  
22 avril 2020



#### Colza :

- Vigilance sur charançon des siliques
- Ne pas faire d'impasse fongicide

#### Blé :

- Offre N-tester
- Programme fongicide

#### Protéagineux d'hiver :

- Protection fongicide

#### Betterave :

- Adapter le désherbage au sec
- Signalement de pucerons verts

## COVID-19 confinement prolongé jusqu'au 11 mai 2020

### • Accompagnement technique

Même en période de confinement, nous restons à votre disposition notamment :

1. Sur nos téléphones portables pour répondre à toutes les questions techniques du moment.
2. Par SMS : possibilité d'envoyer des photos pour décrire la problématique.
3. Par mail
4. Pour des visites individuelles :
  - Sans votre présence, en nous indiquant par téléphone la ou les parcelles à visiter.

## AGROMETEO

Le temps reste dramatiquement sec avec de nouvelles prévisions d'ensoleillement et de chaleur sur les 10 prochains jours. Vendredi et Samedi derniers des orages ont apporté en moyenne un cumul de 2 à 9 mm sur le secteur. Quelques chanceux ont reçu près de 15 mm permettant d'assurer une bonne levée des cultures de printemps. Autrement beaucoup de parcelles souffrent de levée échelonnée. Le risque ravageur, et notamment pucerons est d'autant plus important sur des plantes peu poussantes en betterave, orge et pois de printemps.

## N-TESTER

## OFFRE EXCEPTIONNELLE

Cette année la chambre d'agriculture **offre exceptionnellement** les mesures N-Tester (19 €/parcelle normalement) pour les agriculteurs souhaitant ajuster leur dernier apport d'azote au plus près des besoins de la plante.

J'invite ceux intéressés par une ou plusieurs mesures à me contacter par téléphone ou par email et de me transmettre les informations suivantes par parcelle: **la localité de la parcelle, surface, variété, stade, N déjà apporté, objectif de rendement et dose N bilan prévue.**

Selon le nombre de demande et leur répartition géographique, nous définirons un planning par secteur qui respectera au mieux les mesures de prévention contre le coronavirus tel que :

1. Seul le conseiller sera autorisé à faire les mesures,
2. Les agriculteurs pourront déposer leurs échantillons de blé (90 tiges) sur un lieu et un horaire donné (le délai entre la collecte de l'échantillon et la mesure ne doit pas dépasser 30 minutes),
3. Réalisation des mesures par le conseiller sur les échantillons, et interprétations réalisée dans la foulée ou plus tard selon le planning.

**Pour rappel la pince N tester se réalise à partir de 2 nœuds. Pas besoin de zone surfertilisée.**

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine et du BSV Ile-de-France n° 10 du 21/04/2020. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du Nord du département de Seine-et-Marne. Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Culture Info.plaine – campagne 2019-2020. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Louise VAN CRANENBROECK  
07 79 99 53 40

#### Service Agronomie

418 Rue Aristide Briand  
77350 LE MEE-SUR-SEINE  
Tél. : 01 64 79 30 75  
www.ile-de-france.chambagri.fr

OPE.COS.ENR.15-2. 19/10/18  
Avec le soutien financier de :



Avec le soutien financier de la chambre d'agriculture de la région Ile-de-France

## COLZA

(Stade G1 à G3)

### Charançons des siliques

Présent par endroit, il est important d'observer vos parcelles avant toute intervention pour évaluer le risque.

- Seuil de risque : 1 charançon pour 2 plantes, du stade G2 (10 premières siliques supérieures à 2 cm) à G4 (10 premières siliques bosselées).
- Produits possibles : KARATE ZEON 0,05 l/ha, CYTHRINE L 0,25 l/ha



Charançon des siliques.  
Source : BASF

### Sclérotinia : Ne pas faire d'impasse

Malgré le temps sec le risque sclérotinia est bien présent et il n'est pas recommandé de faire l'impasse d'une protection fongicide. Si cela n'a pas été fait, intervenir dès que possible.

## BLE

(1 nœud à dernière feuille pointante)

### Régulateur : le climat régule naturellement les blés

Dans la plupart des cas les blés ne nécessitent pas d'intervention de régulation. Le climat rigidifie naturellement les tissus de base. Une application de régulateur ne ferait qu'aggraver un stress déjà présent. Et non, l'application d'un régulateur ne fait pas « taller » davantage un blé...

### Maladies : peu de pression

La plupart des parcelles ne présentent pas de risque maladie et vont pouvoir faire l'impasse de traitement au stade 2 nœuds.

- **Attendre le stade dernier feuille déployée pour commencer la protection fongique**

#### Rappel des stades pour la protection fongique

 **RESERVE AUX ADHERENTS**

### Apport d'azote : pilotage dose X-40 – stade 3 nœuds (dernière feuille pointante) à dernière feuille étalée

Dans les blés les plus avancés, le temps sec ne favorise pas les apports d'azote. Afin d'ajuster les doses à apporter et de réajuster sa dose à son potentiel, nous préconisons l'utilisation de la **pince N-Tester®**.

Comme indiqué dans en 1<sup>ère</sup> page de l'info.plaine, les mesures de pince N tester sont exceptionnellement gratuites cette année. Contacter votre conseiller pour faire votre demande.

**Rappel réglementaire : tout dépassement de la dose prévisionnelle doit être justifié par l'utilisation d'un outil de raisonnement dynamique ou de pilotage en végétation (N-Tester®...) ou par un rendement supérieur au prévisionnel.**

## PROTEAGINEUX D'HIVER

(début floraison)

### Maladies : pression moyenne à surveiller

 **RESERVE AUX ADHERENTS**

Proposition de programmes fongicides :

**Ravageurs : présence de pucerons**

Des observations de fortes populations de pucerons verts ailés ont été faites sur différents secteurs de l’Ile-de-France.

**Période de sensibilité** : dès la levée jusqu’à la couverture au sol.

**Seuil indicatif de risque** : 10 % de plantes porteuses de pucerons verts.

Produits possibles : MOV (semis-2 feuilles) ou TEPPEKI à 0,10 l/ha

**RESERVE AUX ADHERENTS**

**Désherbage**

En général, le premier traitement est réalisé environ 3 semaines après le semis (si les betteraves lèvent, les adventices aussi).

Les conditions météo actuelles obligent à augmenter la dose de produits de contact tout en diminuant la dose de produits racinaires (sans les supprimer).

**Rappel des spectres d’efficacité des produits et de leurs modes d’action :**

		FASNET SC Phenmediphanne 160 g/l	TRAMAT F Ethofumesate 500 g/l	GOLTIX 70 UD Metamitronne 70 %	VENZAR Lenacile 80 %	SAFARI Triflissulfuron-methyl 50 %	CENTIUM 36 CS Clomazone 360 g/l	ISARD Diméthe-namid-p 720 g/l	MERCANTOR GOLD S-metolachlore 960 g/l	BETANAL BOOSTER Ethofumesate 112 g/l + Phenmediphanne 91 g/l + Desmediphanne 71 g/l	BEE TUP COMPACT Phenmediphanne 80 g/l + Desmediphanne 80 g/l	KEZURO Méamitronne 571 g/l + Quinmerac 71 g/l	BETANAL MAXXPRO (ou GOLD) Ethofumesate 75 g/l + Phenmediphanne 60 g/l	GOLTIX DUO Ethofumesate 150 g/l + Metamitronne 350 g/l
Mode d’absorption		Fol.	Ra./Fol.	Ra.	Ra.	Ra./Fol.	Ra./Fol.	Ra.	Ra.	Ra./Fol.	Ra./Fol.	Ra./Fol.	Ra./Fol.	Ra./Fol.
Amarante														
Ammi Majus														
Arroche														
Chénopode														
Colza														
Ethuse														
Fumeterre														
Gaillet														
Matricaire														
Mercuriale														
Morelle														
Mouron blanc														
Panic/Setaire/Digitaire														
Pensée														
Renouée des oiseaux														
Renouée persicaire														
Renouée liseron														
Ravenelle														
Sanve														
Véronique fdl														
Dose conseillée selon le stade (l ou kg /ha)	cotylédons	0,6 - 0,8 l	0,15 l	0,3 kg	0,1 kg	0,015 kg	0,05 l	0,2 l	0,2 l	0,6 - 0,8 l	0,8 l	0,9 l	0,8 l	0,8 l
	2 à 4 feuilles	0,8 - 1,2 l	0,2 l	0,5 kg	0,156 kg	0,020 kg	0,1 l	0,3 l	0,3 l	1 l	1 l	1,3 l	1 l	1 l
IFT		0,13	0,1	0,125	0,2	0,16	0,25	0,3	0,5	0,15	0,2	0,25-0,37	0,2	0,25
Coût indicatif (€/ha)/passage		6	5	12	10	20	10	8	5-8	24	-	31-45	31 - 46	23
Dose maximale homologuée (l ou kg/ha/an)		6 l	2 l	4 kg	0,625 kg	120 g	0,2 l	1 l	0,6 l	4 l	4,5 l	3,5 l	4,5 l	3,3 l

Fol. = Foliaire / Ra. = Racinaire

Efficacité très satisfaisante	Efficacité satisfaisante	Efficacité irrégulière	Efficacité faible	Efficacité insuffisante
-------------------------------	--------------------------	------------------------	-------------------	-------------------------

**Quelques rappels :**

- Les spécialités à base de DMP sont utilisables jusqu’au 1<sup>er</sup> juillet 2020.
- L’association Venzar + Safari est interdite.
- L’utilisation du Safari n’est possible qu’à partir de 70 % de betteraves levées.
- L’utilisation du Centium à la dose de 0,05 l/ha n’est possible qu’à partir du stade 2 feuilles vraies.

- L'utilisation Mercantor Gold ou Isard n'est possible qu'à partir du stade 2 feuilles vraies des betteraves.
- Ne pas utiliser de S-métolachlore sur les aires d'alimentation de captage prioritaires et zones sensibles.

**En cas de résistance avérée, l'utilisation d'antigraminées foliaires est inutile. A ce stade de végétation, le seul outil utilisable et efficace reste la bineuse.**

**Conditions d'utilisation des antigraminées foliaires :** intervenir sur des adventices jeunes, hygrométrie 70 %, absence de vent. Délai avant la pluie : 2 heures minimum.

## CERTIPHYTO

Les Certiphyto dont la date d'expiration arrive à échéance entre le 12 mars et le 23 juin 2020 sont prolongés jusqu'au 23 août (ordonnance n° 2020-306 du 25 mars 2020 et article 4 de la loi n° 2020-290 du 22 mars 2020). Cette durée pourra être allongée ou raccourcie en fonction de la date de fin de l'état d'urgence sanitaire.

Mais cela ne concerne pas la plupart de nos agriculteurs qui détiennent un certiphyto "Décideur en exploitation agricole" qui se termine soit en juillet, soit en septembre.

Ainsi, **les « Décideurs en exploitation agricole » qui se terminent en juillet 2020 ont quasiment tous été renouvelés en février.** Ils sont valables jusqu'au 28 juillet, ils doivent donc être renouvelés avant le 28 mai. Pour les quelques retardataires concernés, une formation est prévue le 27 mai au Mée-sur-Seine (77), sous réserve de la date de fin de confinement. Sinon, vous pourrez passer le certiphyto en primo-accédant par test à la fin du confinement. En attendant, le certiphyto **reste valable jusqu'au 28 juillet 2020.**

**Pour les « Décideurs en exploitation agricole » qui se terminent en septembre,** nous proposerons les dates de formations suivantes (sous réserve de la date de levée du confinement) :

- le 27 mai au Mée-sur-Seine
- le 3 juin à Etampes
- le 17 juin à Nemours
- le 25 juin à Meaux



Retrouvez les bulletins info.plaine, les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet.  
 La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multisites porté par l'APCA.

**Toute rediffusion et reproduction interdites.**